

La coopération économique

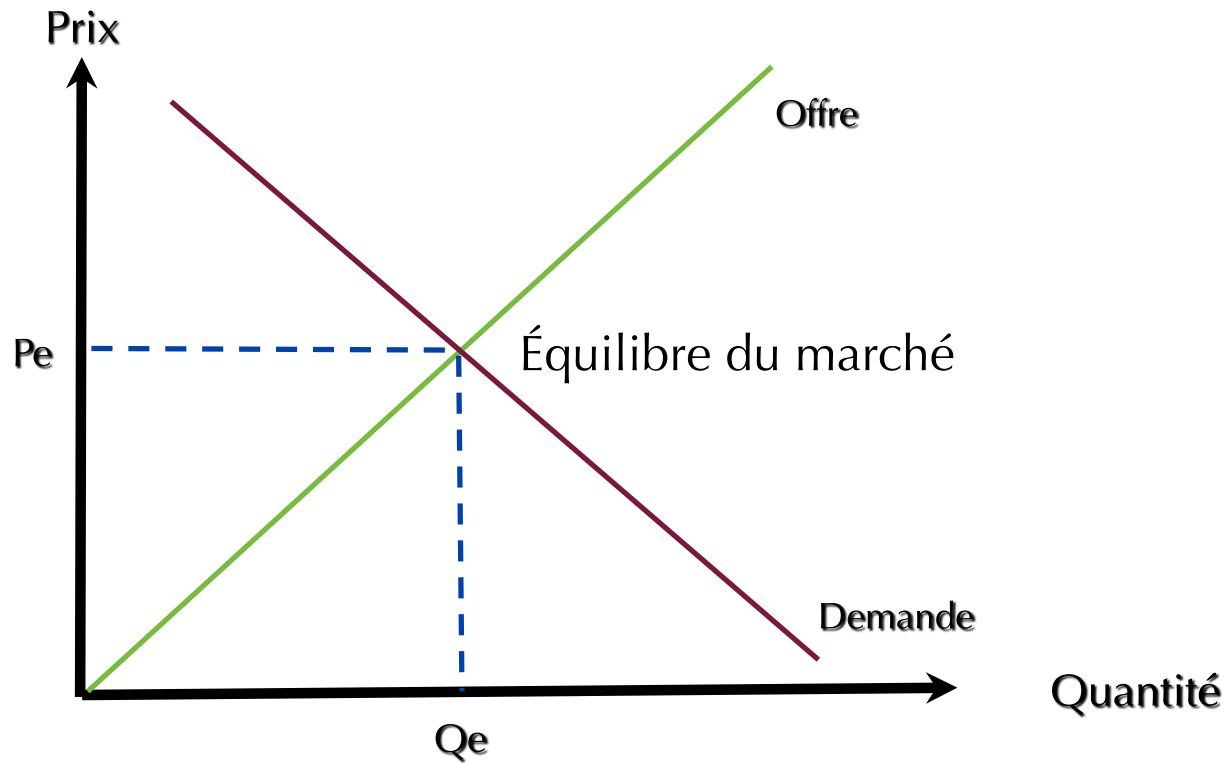
Abdourahmane NDIAYE

Chargé d'enseignement IUT Bordeaux Montaigne
& Consultant ESS et Dynamiques des territoires
yadondiaye@hotmail.fr / +336 22 97 57 49

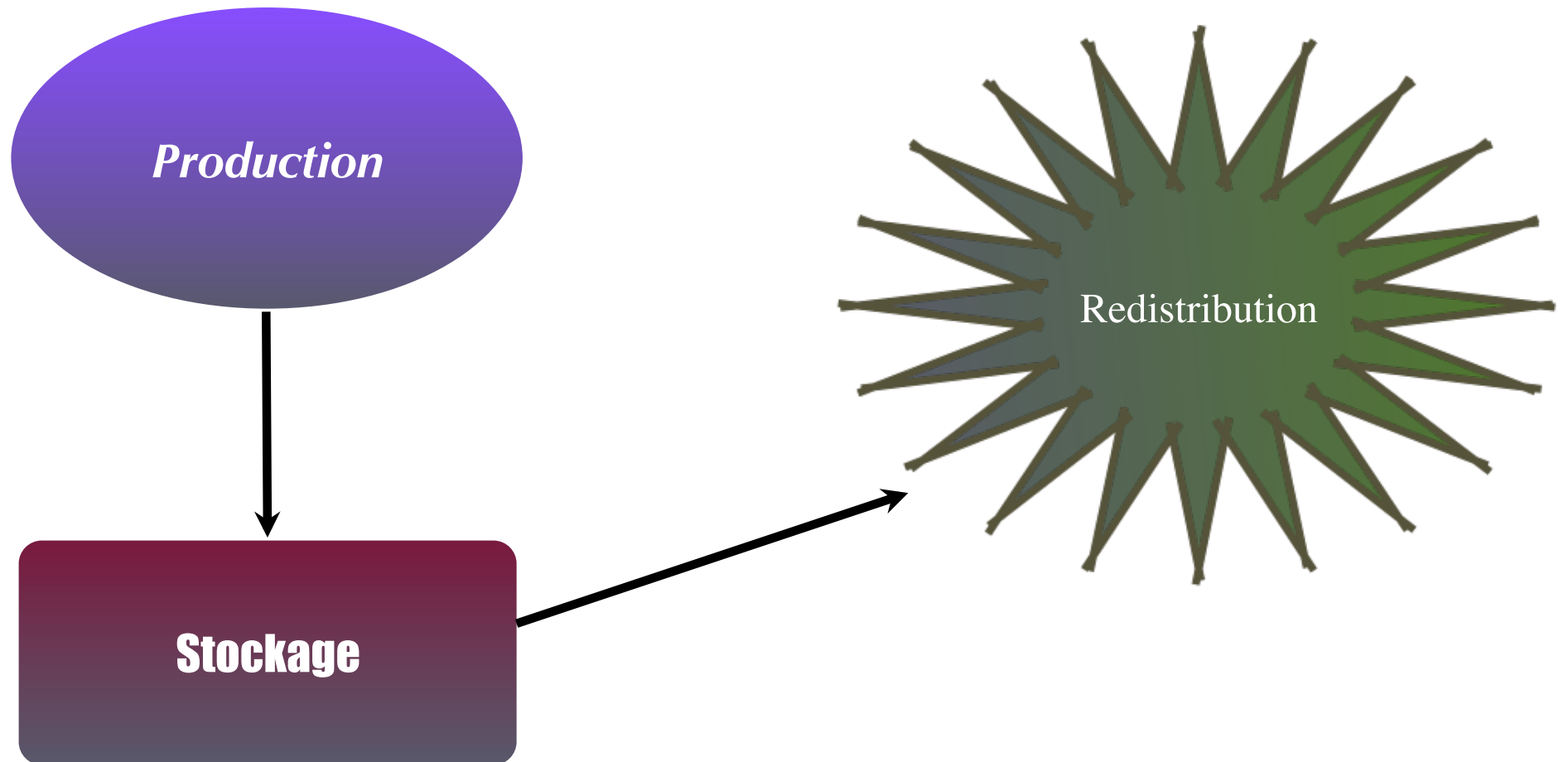
CRESS Aquitaine / Groupe de travail Coopération économique

5-04-2016

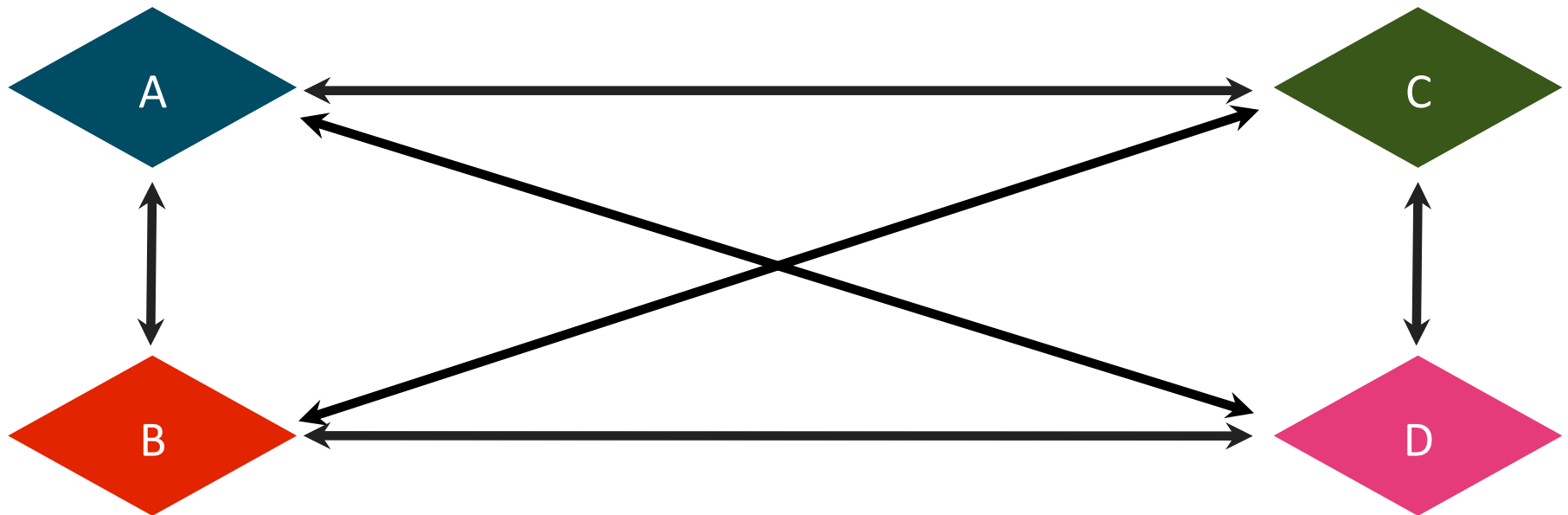
Le mode de régulation économique dominant : le Marché



Le mode de régulation supplétif : la Redistribution



Le mode de régulation résiduel : la Réciprocité



Modèle institutionnel de la symétrie
Transferts indissociables des rapports humains,
les biens sont les matérialisations des
rapports sociaux

La coopération économique : définition

- La coopération économique décrit un état d'esprit et un mode de comportement où les entités conduisent leurs relations et leurs échanges d'une manière non conflictuelle et non concurrentielle, en cherchant des modalités appropriées pour analyser ensemble et de façon partagée les situations et collaborer dans le même esprit pour parvenir à des fins communes ou acceptables par tous

La coopération économique : définition

- Dans le domaine économique, c'est une forme d'organisation ou de gouvernance collective qui entend promouvoir un système fondé sur une **vision partagée** des différents acteurs, au profit de **l'intérêt général** et au service des parties prenantes

La coopération économique : signification

- Les processus de coopération sont des stratégies permanentes d'adaptation, de transformation aux évolutions et au changement. Elles procèdent de trois logiques distinctes ou combinées :
 1. une logique d'interaction réticulaire
 2. une dynamique d'apprentissage
 3. un ancrage territorial
- La coopération débouche sur l'émergence et la consolidation de réseaux d'acteurs

La coopération économique : enjeux

- Créer des espaces d'échanges, de concertation et de négociation entre acteurs d'un territoire
- Mutualiser des moyens et des objectifs au profit de l'intérêt général

La coopération économique : enjeux

- Développer une meilleure connaissance mutuelle des acteurs pour mettre en place des dynamiques coopératives
- Dé-marchandiser tout ou partie des biens de haute nécessité
- Attention la coopération n'exclut pas les positions dominantes !

La coopération économique : enjeux

- Favoriser des modes d'organisation et de gouvernance hors marché et/ou hors concurrence en limitant les positions dominantes
- Se focaliser sur les finalités sociales selon le principe de la lucrativité limitée en mettant à distance la maximisation du profit

La coopération économique : enjeux

- Avoir plus de visibilité en se regroupant
- Développer une gouvernance territoriale qui se fonde sur des logiques réticulaires de coopération, d'entraide et de solidarité entre acteurs d'un territoire